



Exonération de l'impôt sur la plus value?

Par **melisson**, le **09/01/2013** à **17:45**

Bonjour,

Je suis nouvelle sur ce site et ne sait pas exactement comment l'on procède exactement. Voici quoi qu'il en soit ma question: ayant acheté un appartement avec mon frère il y a bientôt 4ans, je souhaite le revendre pour en acheter un plus petit avec mon compagnon. Il s'est agit de ma résidence principale ces dernières années (excepté pour les 3derniers mois où j'ai résidé dans une autre ville pour mes études). J'ai cependant fait ma déclaration d'impôts de l'année dernière à l'adresse de mes parents (et non à l'appartement dont il est question), et mon frère n'a jamais habité l'appartement. Peut on dès lors considérer qu'il s'agit d'une résidence principale et donc ne pas payer l'impôt sur la plus-value?

Vous remerciant par avance de votre réponse,

Cordialement.